



Le 27 septembre 2023

Pour que les membres de la communauté de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson soient informés sur ce qui ressort des séances ordinaires du Conseil des commissaires, le service des Communications et du développement communautaire envoie après chaque réunion le résumé des diverses décisions.

NOMINATIONS DE CADRES

1. Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson a approuvé que Jennifer Neill soit nommée au poste de directrice adjointe des Ressources humaines de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson (permanence probatoire) à compter de 1er janvier 2024.
2. Le Conseil des commissaires a nommé Lujain Hamdaqa et Kaiya Schade aux postes de commissaires élèves de Commission scolaire Lester-B.-Pearson pour l'année scolaire 2023-2024.

AUTRES DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

Voici les grandes lignes des décisions prises lors de la séance ordinaire du 29 mai. Divers rapports de comités qui ont été présentés ainsi que les procès-verbaux se trouvent au lien suivant: <https://www.lbpsb.qc.ca/council-of-commissioners/information-from-council/>

3. Le Conseil des commissaires a nommé le présidente Judith Kelley au poste de vice-présidente de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec pour un mandat de deux ans allant de 2023 à 2025.
4. Il a été résolu que le document intitulé *Council Committees Membership Chart* daté du 26 septembre 2023 soit adopté et affiché sur la page Web du Conseil des commissaires.
5. Le Conseil des commissaires a approuvé que la Commission scolaire Lester B. Pearson adopte et transmette au ministère de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour 2023-2024, lequel prévoit des revenus de 366 114 387 \$ et des dépenses de 368 880 231 \$, soit un déficit de 2 765 844 \$.
6. Le Conseil des commissaires a approuvé que l'ébauche du document de consultation intitulé Politique sur les critères d'inscription (y compris la section sur les dérogations pour les admissions) soit distribué au comité de parents et aux autres partenaires consultatifs de la commission scolaire pendant la semaine du 25 septembre 2023, que les réponses soient retournées au secrétariat avant le 17 novembre 2023 aux fins d'analyse et que la version finale de cette politique soit adoptée lors de la séance du Conseil des commissaires du 27 novembre 2023.

7. Le Conseil des commissaires a approuvé que le rapport annuel de 2022-2023, y compris les mois de juillet et d'août 2023 soit déposé par la protectrice de l'élève de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson au Conseil des commissaires aux fins de réception.
8. Le Conseil des commissaires a approuvé que des contrats de services professionnels soient accordés conformément aux documents d'appel d'offres en vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics et du Règlement sur certains contrats de service des organismes publics à :

LOT	ÉCOLE(S)	ENTREPRISE
1	école primaire LaSalle Jr. école secondaire Horizon	Artesa Inc.
2	école primaire Terry Fox école primaire St-John-Fisher Jr.	Cohlmeyer Architecture Limitée
3	école primaire Maple Grove école primaire Beechwood école primaire Forest Hill Jr. école primaire St.-Patrick	Atelier MAa architecture + design
4	école primaire Mount Pleasant Beurling Academy	GR7 Architecture Inc.
5	polyvalente LaSalle	ANA Architecture Inc.
6	école secondaire Saint-Thomas Children's World Academy	Aedifix+ Inc.
7	Lakeside Academy	Cormier Lefebvre Architectes Inc.

9. Le Conseil des commissaires a approuvé que des contrats de services professionnels soient accordés conformément aux documents d'appel d'offres en vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics et du Règlement sur certains contrats de service des organismes publics à :

LOT	ÉCOLE(S)	ENTREPRISE
1	école secondaire Westwood Sr. école primaire Wilder Penfield	CIMA + S.E.N.C.
2	école primaire Westpark école primaire Edgewater école primaire Sunshine	EXP Services Inc.
3	Polyvalente Pierrefonds	Bouthillette Parizeau Inc.

10. Le Conseil des commissaires a approuvé la participation de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson à l'achat groupé du Centre d'acquisition gouvernementales de mobilier pour les classes (2023-7547-50) pour une durée de 24 mois avec une possibilité de renouvellement d'une année supplémentaire; cette approbation est accordée pour un montant maximal de 600 000 \$ avant les taxes.